

Mise en place d'une tournée de suivi des sites de compostage de quartier avec suivi de la montée en température et participation des agents de collecte aux opérations courantes

Communauté de Communes du Briançonnais



1 rue Aspirant Jan
5100 Briançon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jean-marie Albert
jm.albert@ccbrianconnais.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Feuille de suivi Tournée - aires de compostage partagées										Semaine N° du 02/09/2018 au 09/09/2018		
Commune	TSDZG de suivi des sites partagés					TSDZG de suivi des sites individuels					Date de la tournée	
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	Mois	Jour
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Le développement du compostage de proximité sur le territoire de la Communauté de communes du Briançonnais a été l'un des principaux axes développés dans le cadre du TZDZG. Pour développer la pratique en habitat individuel, une vente de composteurs domestiques a été mise en place. En parallèle, afin de lancer la dynamique du compostage partagé (de quartier et en établissement), la collectivité a fait le choix en 2016 de se faire accompagner par un prestataire pendant 2 ans pour installer et suivre ces sites. D'autres sites de compostage ont également été accompagnés par la collectivité (fourniture de matériel à prix réduit et formation des usagers). Afin de poursuivre la montée en charge du compostage partagé et de développer la pratique auprès de l'habitat collectif, des composteurs de quartier ont été installés à proximité des PAV.

Dans un premier temps, seule la commune de Briançon a été équipée de ces composteurs de quartier pour répondre à la demande. Ces sites devraient être déployés sur d'autres communes dans les prochaines années. Pour la gestion de ces sites de quartier, une tournée spécifique a été définie et est réalisée par les agents de la collectivité. Ainsi, toutes les opérations de gestion des sites (brassage, approvisionnement en structurant, entretien, ...) sont réalisées en interne afin d'assurer la pérennité de la pratique. Par ailleurs, dans la volonté de se conformer à la réglementation en vigueur, un suivi de la température des bacs en cours de compostage a été mis en place. Enfin, un suivi complémentaire par les agents de collecte lors de la gestion programmée des PAV a été mis en place, pour effectuer des tâches courantes (brassage, retrait des indésirables, ...) et limiter ainsi la fréquence de déplacements de l'équipe dédiée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Développer la pratique du compostage de proximité, en accompagnant notamment la montée en puissance du compostage partagé (maintenir le rythme enclenché en 2018 d'une dizaine de nouveaux sites par an)
- Mise en place d'un dispositif de suivi des sites hebdomadaires intégrant le suivi de la température assuré par des agents de la collectivité
- Optimiser la gestion des sites de quartier et les moyens humains associés

Résultats quantitatifs

- 12 sites de compostage partagé : environ 1 000 participants, 44 tonnes détournées par an, 10 tonnes de compost produits
- 21 sites de compostage en établissement accompagnés par le prestataire : 39,5 tonnes détournées en moyenne
- 19 sites de compostage en établissements accompagnés par la collectivité : 31,5 tonnes détournées en moyenne
- 306 composteurs individuels vendus : 137,5 tonnes détournées par an

Résultats qualitatifs

- Forte adhésion de la population au compostage partagé
- Forte demande pour l'utilisation du compost et forte sensibilité des habitants pour la valorisation du compost dans les espaces verts de la collectivité
- Implication des établissements dans la politique TZDZG de la collectivité

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

• Tournées d'entretien des aires de compostage assurées par un agent

Une tournée d'entretien hebdomadaire d'une journée par un équipage (référent et au besoin un équipier en renfort pour les transferts de compost par exemple). Ces tournées permettent de réaliser les opérations suivantes :

- Brassage, retrait des indésirables, contrôle
- Arrosage en période estivale
- Approvisionnement en broyat
- Mises en maturation et évacuation du compost en cours de maturation
- Entretien des composteurs et de la signalétique

Une fiche tournée (cf. exemple en annexe du guide) a été créée pour anticiper les tâches à programmer et les moyens humains et matériels nécessaires lors des tournées ultérieures. Cette fiche est accompagnée du relevé de températures des bacs de compostage.

Cette fiche comprend un état des lieux du stock de bacs de broyat disponibles pour approvisionner les sites de compostage sur les déchèteries ainsi que le nombre de bacs de compost en cours de maturation. Elle comprend également, pour chaque site de compostage de quartier, un état des bacs de dépôt (stade de décomposition, humidité, température à cœur), de broyat et de maturation. Les interventions réalisées (brassage, arrosage, approvisionnement en broyat, mise en maturation, ...) sont renseignées et des observations sont précisées (état des bacs, matériel, remarques des habitants, interventions à prévoir, ...). En moyenne lors des visites, les équipes passent environ 15 minutes par site.



• Intégration de la gestion courante des composteurs dans les tâches des agents de collecte

Les agents de collecte des PAV participent à certaines tâches courantes de gestion des sites de compostage :

brassage, retrait des indésirables, ... Ces agents ont au préalable suivi une formation d'une demi-journée sur le compostage. Ils passent moins de 5 min par point à réaliser les tâches de brassage et retrait des indésirables. Ces tâches ne sont pas encore bien ancrées et ne sont pas encore systématiquement suivies de la part des agents. Si un problème est identifié sur un site, ils remontent les infos au responsable de la collecte en fin de tournée.

• **Procédure de relevé de températures**

Un thermomètre a été acheté par la collectivité pour assurer le suivi de la montée en température des bacs de dépôts. Les relevés sont effectués de façon hebdomadaire.

• **Évaluation des quantités détournées**

Pour évaluer les quantités détournées, une pesée a été faite lors de la mise en place du premier site de compostage partagé : les matières compostées issues du bac de maturation ont été pesées et multipliées par un ratio équivalent à la perte de masse subit par les biodéchets par évacuation de l'humidité (perte de masse de l'ordre de 2/3).

• **Gestion de l'afflux touristique (population DGF : 35 000 habitants/ population permanente : 21 000 habitants)**

Un remplissage des bacs plus important est observé lors des périodes touristiques (certains bacs de 800 L se sont remplis en 15 jours sur la période des vacances de Noël). Les habitants sont informés via la distribution de flyers dans leur boîte aux lettres dans les secteurs desservis par les composteurs. Lorsque les points sont implantés au niveau de PAV, leur visibilité les fait connaître des habitants qui les utilisent rapidement. Il est nécessaire d'anticiper les périodes de forte affluence en libérant du volume utile dans les bacs en amont et prévoir un peu plus de temps d'intervention des agents en charge des tournées spécifiques.

• **Zoom sur le développement du compostage en établissements :**

L'un des axes du TZDZG prévoyait le développement du compostage en établissement. La collectivité a mis en place un marché de prestation pour assurer le développement et l'accompagnement de sites de compostage partagé en établissement (scolaire, restauration, centre de vacances, hôtel, cimetière, ...). L'objectif poursuivi était de 16 sites en fonctionnement. Cette mission a été réalisée par Microfaune/Gens des hauts. En février 2018, 10 sites avaient été installés dans des écoles ou petits établissements (servant moins de 100 repas par jour), 4 dans des gros établissements et 1 dans un hameau. L'installation de ces sites s'est échelonnée de juin 2016 à décembre 2017. Pour chaque site, le prestataire a organisé une réunion de démarrage avec les futurs usagers (personnel des établissements). Une formation opérationnelle a ensuite été réalisée en même temps que l'installation du site. Un suivi des sites est effectué pendant un an, à travers des appels réguliers et des visites de site. Enfin, l'accompagnement prend fin avec une réunion de clôture.

Le bilan de la prestation d'accompagnement fourni par le prestataire détaille, pour chaque site, sont état d'avancement en précisant les différentes séquences d'accompagnement (réunion, installation du site, suivi, ...) ainsi que les données opérationnelles (référents de site, matériel, quantité de déchets compostés, approvisionnement en structurant, filière de valorisation, degré d'autonomie, ...).

En parallèle, la collectivité a mis en place un accompagnement en dehors du marché de prestation pour des sites de compostage partagé en habitat collectif et de compostage en établissement (restaurants, hôtel, administration, camping, ...). Cet accompagnement comprend la mise à disposition de matériel à tarif avantageux et la formation des usagers.

Planning

- Mise en place de l'opération vente de composteurs individuels : 2016
- Mise en place de 5 sites pilotes de compostage en établissement : 2015
- Lancement d'un marché avec Microfaune/Gens des Hauts pour l'accompagnement de 16 nouveaux sites : 2016 à 2018
- Mise en place du 1^{er} composteur de quartier à proximité d'un PAV : 2017
- Mise en place des tournées de suivi des sites de quartier par un agent : fin 2018

Moyens humains

- Agents assurant la gestion et le suivi des sites de compostage partagé : 0.5 ETP
- Agents de collecte assurant certaines opérations sur les sites de compostage partagé en même temps que leurs tournées de collecte des PAV : 1 ETP (1 tournée de collecte concernée par ces opérations pour le moment)

Moyens financiers

Coût des sites de quartier :

- Coût d'investissement par site (y compris matériel et signalétique) : 1 200 €
- Coût de fonctionnement par site (estimation à partir des moyens humains alloués) : pas de donnée pour l'instant

Coût des marchés :

- Montant du marché de fourniture de composteurs : 4 K€/an pour les composteurs individuels et 8K€/an pour les composteurs collectifs (les composteurs sont réalisés par une association d'insertion locale en mëlèze de pays)
- Montant du marché d'accompagnement des sites en établissement : 25 K€ pour 16 sites (fourniture des bacs incluse)
- Montant du marché de formation pour les sites en établissement accompagnés par la collectivité : 400 €

Partenaires mobilisés

- ADEME (dans le cadre du TZDZG)
- Microfaune/Gens des Hauts
- Commune de Briançon (services techniques + scolaire)
- Association environnement et Solidarité (CPIE)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Installation des sites de compostage partagé à proximité des PAV (EMR – VERRE – PAPIER – OMR) en dispositifs semi-enterrés
- Mise en place d'une tournée spécifique de gestion des aires de compostage assurée par des agents de la collectivité
- Participation des agents de collecte des PAV à certaines tâches courantes de gestion des sites de compostage (brassage, retrait des indésirables) : permet de rentabiliser les déplacements et de mutualiser les moyens humains et d'augmenter la rapidité de dégradation (et donc l'effet de perte de masse)
- Utilisation d'anciens bacs OMR adaptés pour le transport et le stockage du structurant et du compost en cours de maturation (transport réalisé avec le camion hayon plateau du service déchets)
- Distribution du compost produit aux habitants et aux espaces verts des collectivités
- Bonne communication auprès des usagers facilitant leur adhésion à la pratique (création d'une mascotte dans le cadre du TZDZG)

Difficultés rencontrées

- Mauvais dimensionnement de certains sites entraînant une surcapacité et la nécessité de transférer du compost en cours de maturation sur d'autres sites
- Carence de moyens humains sur certaines périodes entraînant une baisse de fréquence des tournées : manque de pérennité dans la disponibilité du personnel pour les tournées de compost (moyens humains nécessaires estimés à 0,5 ETP en 2019, puis besoin croissant en fonction du développement). Idem du côté des habitants référents, seulement 3 sites disposent de volontaires formés pour suivre la pratique
- Difficulté à faire accepter les tâches de maintenance des composteurs aux agents de collecte des ordures ménagères qui sont plutôt réticents
- Besoin d'adaptation des moyens humains et matériels pour l'implantation et la gestion de nouveaux points
- Manque de place pour l'installation de nouveaux sites à cause du nivellement du terrain ou du retrait des revêtements imperméables
- Besoin de limiter la pénibilité de certaines tâches (vidage des bacs de maturation à la pelle) => la mise en place de bigbags aérés dans les composteurs avec système de vidage est actuellement en expérimentation
- Besoin de créer une vraie plateforme de maturation avec présence régulière d'un engin pour un retournement régulier du tas

Recommandations éventuelles

Reproductibilité :

Nécessite d'avoir un service de collecte des déchets assuré en régie et d'avoir des agents suffisamment motivés pour effectuer des tâches complémentaires à leurs missions principales.

Recommandations et axes d'améliorations potentielles :

Expérimenter des méthodes et des outils pour faire évoluer de manière constante l'organisation et l'adapter aux problématiques rencontrées afin d'accompagner la montée en charge progressive du compostage partagé sur le territoire.

Nécessité d'affecter de manière pérenne en interne les moyens humains nécessaires pour réaliser les tournées des sites de compostage partagé.

Perspectives d'évolution :

- Pour faire face à l'absence de moyens pour la préparation des emplacements recevant des aires de compostage, il est proposé de faire réaliser les opérations d'aménagement en prestation et de mutualiser les coûts avec les communes
- Recruter de nouveaux référents de site
- Mettre en place des composteurs de plus grandes capacités pour augmenter le volume utile des sites les plus utilisés et réduire ainsi le nombre de manutention (transfert notamment)
- Intégration de nouveaux critères d'ergonomie au niveau des couvercles lors du renouvellement du marché en 2019
- Acquisition d'un broyeur en 2019 pour sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en broyat : il pourra être utilisé pour le broyage de branchages en déchèterie et être prêté aux communes lors des opérations d'élagage en échange de la livraison du broyat produit pour une utilisation en compostage
- Gestion d'une zone dédiée à la production et au stockage du broyat sur la plateforme de déchets verts

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | SIGNALÉTIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | COMPOSTAGE PARTAGE | GESTION DE PROXIMITÉ | CAMPAGNE DE MESURE | COOPERATION LOCALE | BIODECHET

Dernière actualisation

Avril 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Emilie LE FUR

emilie.lefur@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur